

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 2 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le deux juillet à 21 h, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le vingt-deux mai, se sont réunis en la salle des fêtes, sous la présidence de Patricia ZEISS, Maire

Présents :

Patricia ZEISS (*Maire*)

Dominique BERNARD, Chantal WALTER, Sébastien HUART, Martine BERNARD, Bernard TAILLY, Cécile PALLATIN (*Maires adjoints*)

Camil AMRAT, Sylvain BERTHIER, Tony BOUVRY, Sylvie CABEZAS, Dominique COUDRAY, Thomas DAVENNE, Pascal DERCHE, Christelle FERRE, Arnaud GUICHET, Philippe JAUSET, Christian LAMBERT, Nathalie MARTIN, Florence PERSICO, Evelyne RAGUENET DE SAINT ALBIN, Monique RISCH, Marie-Claire RUMIN (*conseillers municipaux*)

Représentés par pouvoir :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Dominique BERNARD

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de Patricia ZEISS, Maire

Il est procédé à l'appel des conseillers.

Le compte rendu de la séance du 28 mai est approuvé à l'unanimité.

1 ADMINISTRATION GENERALE :

1-1 Constitution de la liste pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Rapporteur : Madame le Maire

Madame le Maire propose de délibérer sur la composition de la commission communale des impôts directs conformément à la demande du Directeur des services fiscaux. Elle précise que le Conseil municipal doit proposer une liste de contribuables comportant 16 noms pour les membres titulaires et 16 noms pour les membres suppléants parmi lesquels seront désignés les huit membres titulaires et les huit membres suppléants.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le tableau ci-dessous :

COMMISSAIRES TITULAIRES			
Prénoms / Noms	Adresses	Ville	Dates de naissance
Sébastien HUART	34 rue Marcel Adam	FREPILLON	19/01/1972
Bernard TAILLY	26 bis rue du Boudar	FREPILLON	05/12/1943
Martine BERNARD	20 rue de la République	FREPILLON	11/04/1960
Chantal WALTER	34 rue des Maraîchers	FREPILLON	09/04/1959
Dominique BERNARD	7 placette d'Alsace	FREPILLON	06/12/1957
Cécile PALLATIN	14 rue des Maraîchers	FREPILLON	06/07/1973
Dominique COUDRAY	6 bis rue de l'Ysle	FREPILLON	30/08/1955
Pascal DERCHE	34 bis avenue du Maréchal Leclerc	FREPILLON	30/11/1960
Claude BELLANGER	10 route de Villiers Adam	FREPILLON	18/08/1961
Marie-Claire RUMIN	28 rue des Maraîchers	FREPILLON	24/08/1959
Jean Philippe BOUVRY	4 Grande Rue	FREPILLON	26/10/1955
Micheline MAINGUET	50 bis rue de la République	FREPILLON	06/03/1944
Claude VALADAS	6 chemin Latéral	FREPILLON	09/10/1954
Serge ACHARD	38 rue Marcel Adam	FREPILLON	16/02/1952
Monique RISCH	19 rue du Coudray	FREPILLON	22/05/1950
Géraldine PICAULT	1 rue des Carreaux	FREPILLON	27/04/1951
COMMISSAIRES SUPPLEANTS			
Christiane OBITZ	10 bis rue d'Oradour	FREPILLON	06/02/1942
Cédric CHEVROLLIER	16 rue de l'Ysle	FREPILLON	30/09/1976
Philippe JAUSET	11 rue de la Libération	FREPILLON	16/07/1966
Cécile PROUFF	16 avenue Maréchal Leclerc	FREPILLON	07/06/1974
Thomas DAVENNE	8 rue du Poirier de Souris	FREPILLON	14/08/1987
Christiane LE GALL	3 rue des Vergers	FREPILLON	14/11/1953
Michel LE PARC	1 rue du Vivelay	FREPILLON	27/09/1955
Alain LE BEL	17 rue du Coudray	FREPILLON	11/04/1959
Camil AMRAT	65 rue de la République	FREPILLON	24/10/1995
Christelle FERRE	9 rue du Poirier de Souris	FREPILLON	03/07/1978
Nathalie MARTIN	23 rue Gabriel Péri	FREPILLON	20/11/1972
Sylvain BERTHIER	23 rue de la République	FREPILLON	29/03/1970
Tony BOUVRY	2 rue des Carreaux	FREPILLON	29/06/1985
Sylvie CABEZAS	6 rue de l'Ysle	FREPILLON	14/08/1962
Arnaud GUICHET	6 ruelle des Propriétaires	FREPILLON	10/05/1989
Jean-Louis BARBE	1 avenue de France	FREPILLON	06/12/1950

1-2 Désignation des représentants de la commune au sein des commissions thématiques permanentes et autres commissions obligatoires de la communauté d'agglomération du Valparisis

Rapporteur : Madame le Maire

Compte tenu qu'il convient que la Commune de Frépillon, commune de moins de 20 000 habitants membre de la CAVP soit représentée aux diverses instances de cette collectivité, Il est proposé de désigner conformément à l'article L 5211-8 du Code général des Collectivités territoriales 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve la nomination des conseillers ci-dessous :

COMMISSION DES FINANCES		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Bernard TAILLY	Martine BERNARD

COMMISSION ECONOMIE, EMPLOI ET FORMATION		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Dominique BERNARD	Chantal WALTER

COMMISSION TRANSPORTS ET MOBILITES DOUCES		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Dominique COUDRAY	Cécile PALLATIN

COMMISSION SECURITE		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Pascal DERCHE	Christian LAMBERT

COMMISSION SANTE ET SOLIDARITE		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Chantal WALTER	Marie-Claire RUMIN

COMMISSION POLITIQUE DE LA VILLE ET LOGEMENT		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Chantal WALTER	Sylvie CABEZAS

COMMISSION CULTURE ET SPORT		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Dominique BERNARD	Cécile PALLATIN

COMMISSION AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET TOURISME		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Bernard TAILLY	Sébastien HUART

COMMISSION TRAVAUX, ASSAINISSEMENT		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Sylvain BERTHIER	Tony BOUVRY

CLECT		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Bernard TAILLY	Martine BERNARD

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Bernard TAILLY	Patricia ZEISS

COMMISSION CONSULTATIVE INTERCOMMUNALE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCISPL)		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Patricia ZEISS	Chantal WALTER

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES (CIAPH)		
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FREPILLON	Evelyne RAGUENET DE SAINT ALBIN	Chantal WALTER

1-3 *Exercice du droit à la formation des élus*

Rapporteur : Madame le Maire

Conformément à l'article L 2123-14 du code général des collectivités territoriales, il convient en début de mandat de fixer les orientations et le montant de l'enveloppe budgétaire dédiée à la formation des élus.

Madame le Maire propose d'arrêter le montant des dépenses liées à ce poste à 7% du montant total des indemnités versées aux Conseillers titulaires d'une délégation, soit un montant de 5554,55€ annuels répartis entre les 10 élus.

Enfin, elle précise que seules les formations relatives aux questions ayant trait à la fonction électorale de gestion municipale sont concernées.

Où l'exposé de Madame le Maire, la délibération est adoptée à l'unanimité.

2 FINANCES

2-1 *Vote des taux d'imposition année 2020*

Rapporteur : Martine BERNARD

Le Conseil municipal à l'unanimité dans la continuité du mandat précédent décide de ne pas augmenter pour 2020 la fiscalité locale des ménages et maintient le taux des trois taxes à :

Taxe d'habitation 13,00%

Taxe du foncier bâti	18,50 %
Taxe du foncier non bâti	68,16 %

BUDGET COMMUNAL

2-2 *Compte administratif 2019*

Rapporteur : Martine BERNARD

Après examen, Monsieur Bernard TAILLY, Maire pour l'exercice 2019 s'étant retiré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif de la commune pour l'année 2019.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		345 514,88		527 287,99		872 802,87
Opérations de l'exercice	2 357 925,90	3 026 175,38	759 376,37	514 338,02	3 117 302,27	3 540 513,40
Résultat de clôture		668 249,48	245 038,35			423 211,13
Reste à réaliser			1 362 300,00	317 500,00	1 044 800,00	
Totaux cumulés	2 357 925,90	3 371 690,26	2 121 676,37	1 359 126,01	4 479 602,27	4 730 816,27
Résultat définitif		1 013 764,36	762 550,36			2 51 214,00

2-3 *Compte de gestion*

Rapporteur : Martine BERNARD

Le compte de gestion 2019 présenté par Madame la trésorière principale conforme au compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité.

2-4 *Affectation de résultats d'exploitation exercice 2019*

Rapporteur : Martine BERNARD

Le Conseil municipal, vu le compte administratif de la commune de l'année 2019, décide à l'unanimité qu'une somme de 764 550,36 € soit affectée à la section d'investissement.

2-5 *Budget primitif 2020*

Rapporteur : Martine BERNARD

Le budget 2020 de la commune qui s'équilibre à la somme de :

Section Investissement	3 147 312,00 €
Section Fonctionnement.....	2 268 016,00 €
Total.....	5 415 328,00 €

est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire précise que le budget 2020 est particulier compte tenu des frais engendrés par la crise sanitaire que le pays vient de vivre. Des frais sont liés au nettoyage des écoles et des accueils périscolaires ainsi qu'au matériel de protection distribué aux administrés, aux commerçants et aux professionnels de santé.

2-6 Attribution des subventions au CCAS et à la Caisse des écoles

Rapporteur : Martine BERNARD

Il est proposé d'abonder le budget Caisse des Ecoles d'un montant de 27 940 €.

Et celui du CCAS de 20 000 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la proposition.

2-7 Remise exceptionnelle sur le montant des loyers des professionnels de santé para médicale

Rapporteur : Chantal WALTER

Chantal Walter propose de soutenir les professionnels de santé installés dans le cabinet médical. En effet, en raison de la crise sanitaire, l'ostéopathe et le pédicure ont été particulièrement touchés financièrement. Elle propose une remise exceptionnelle sur les loyers, soit 1 237 € pour l'ostéopathe et 242 € pour le pédicure.

Le Conseil municipal, soucieux de préserver l'activité et l'offre de soins, adopte à l'unanimité la délibération.

BUDGET ATELIERS LOCATIFS ET COMMERCES

2-8 Compte de gestion 2019

Rapporteur : Martine BERNARD

Fidèle au Compte administratif 2019, le compte de gestion présenté par le comptable est adopté à l'unanimité.

2-9 Affectation de résultats

Rapporteur : Martine BERNARD

Ouï l'exposé de Martine BERNARD, le Conseil municipal à l'unanimité, affecte la somme de 100 273,55 € en section investissement- article 1068.

2-10 Budget primitif 2020

Rapporteur : Martine BERNARD

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération relative au budget primitif qui s'élève à :

Section fonctionnement : 365 996,58 €

Section investissement : 252 319,55 €

Total : 618 316,13 €

Madame le Maire précise que le budget présenté prend en compte les décisions prises de remises exceptionnelles sur le montant des loyers. De ce fait le budget communal 2020 sera abondé d'une somme inférieure à 2019.

2-11 Compte Administratif 2019

Rapporteur : Martine BERNARD

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité (Monsieur TAILLY ne prenant pas part au vote en sa qualité d'ancien Maire) le Compte administratif des ateliers locatifs et commerces.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		118 422,57	118 950,44		118 950,44	118 422,57
Opérations de l'exercice	184 214,14	295 881,70	130 273,55	148 950,44	314 487,69	444 832,14
Résultat de clôture		111 667,56		18 676,89		130 344,45
Reste à réaliser						
Totaux cumulés	184 214,14	414 304,27	249 223,99	148 950,44	433 438,13	563 254,71
Résultat définitif		230 090,13	100 273,55			129 816,58

2-12 Remise exceptionnelle sur le montant des loyers des ateliers locatifs

Rapporteur : Dominique BERNARD

Dominique BERNARD expose qu'en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, les entreprises installées depuis plusieurs années dans la zone d'activité du Montubois ont été touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de l'épidémie, en particulier pendant le confinement. Il propose donc que leur soit consentie une remise exceptionnelle sur les loyers 2020 comme suivant :

ENTREPRISES - COMMERCE	ACTIVITE	proposition de remise de loyer
Anim'mission prestige	Spécialisée dans la location d'attractions gonflables, matériels forains, jeux en bois mais aussi dans l'animation	10 239 €
Ipec 95	Vente, installation de chauffage Plomberie	2 957 €
Ecid	Commerce de gros (commerce interentreprises) de quincaillerie.	11 736 €
Stock & Roll	Ateliers d'impression en proposant des produits innovants pour le transport et le stockage des bobines	5 119 €
CoverPrint	Commercialisation de consommables et de produits d'équipement pour les arts graphiques, les laboratoires photographiques professionnels	5 070 €
LMI	Entreprise spécialisée dans le secteur d'activité de la mécanique industrielle	10 236 €

Lte Sat	Entreprise spécialisée dans le secteur d'activité de la construction de réseaux électriques et de télécommunications	5 068 €
Global Print	Entreprise spécialisée dans le secteur des activités des agences de publicité	5 513 €
Proquai	Entreprise spécialisée dans le secteur d'activité de la réparation de machines et équipements mécaniques	0 €
Cbc équipement	elle est spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce	0 €
Pro PoseBois	travaux de menuiserie bois et pvc	0 €
Mimosa fleuri	Fleuriste	0 €

BUDGET LE CLOS DU BOUCHER

2-11 Budget primitif 2020

Rapporteur : Martine BERNARD

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif Le Clos du Boucher exposé par Martine BERNARD. Il s'équilibre ainsi :

Section fonctionnement : 15 000,00 €
 Section investissement : 2 650 000,00 €
 Total : 2 665 000,00 €

3 QUESTIONS DIVERSES

3-1 Acquisition d'un bien immobilier bâti cadastré A n°1160 et 1161 sis rue de la Vieille Fontaine

Rapporteur : Bernard TAILLY

Bernard TAILLY propose d'acquérir pour un montant de 220 000 € le bien immobilier de Monsieur DER BOGHOSSIAN, à l'amiable et sous condition. En effet, dans le cadre de son futur contrat régional, la commune souhaite réaliser à cet emplacement un équipement public d'intérêt collectif.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la promesse de vente

3-2 Lancement d'une consultation en vue de l'aménagement du Clos du Boucher

Rapporteur : Bernard TAILLY

Bernard TAILLY, dans l'intérêt économique pour la Commune propose de lancer une consultation dans le cadre d'un marché public pour la réalisation de l'aménagement du futur quartier du Clos du Boucher. La délibération est adoptée à l'unanimité.

3-3 Adhésion à la Convention de mise à disposition d'agents de police municipale mutualisée pour l'organisation d'une brigade de soirée et d'une brigade de nuit avec la Commune d'ERMONT.

Rapporteur : Madame le Maire

Sur le rapport présenté par Madame le Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de la Commune d'Ermont.

3-4 Création de postes

Rapporteur : Madame le Maire

Considérant l'augmentation de la population et le besoin de renforcer les effectifs du service administratif, Madame le Maire propose la création d'un poste de technicien et un poste d'assistante pour assurer le secrétariat du Maire et du Directeur général des services.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la création de ces postes.

3-5 Cession d'un terrain 24 rue de Méry

Rapporteur : Bernard TAILLY

Bernard TAILLY, propose de fixer le montant de la parcelle à 215 000 €. Le Conseil municipal autorise Madame le Maire ou son représentant légal à signer l'acte de vente. Il rappelle que cette parcelle est issue de la division de la parcelle AD 254 décidé par le Conseil municipal en date du 13 décembre 2018.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée par Madame Le Maire à 22H30.